Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20260701-2026081-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi premier juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : 24 juin 2026

Mis en ligne : 08 JUIL. 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 26
Votants : 29
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, AUBRY Céline, BONNAFOUS Catherine, BROSSAULT Pascal, CAÏTUCOLI Christiane, CLAUDON Benoît, COUDRAY Jean-Luc, COURTEILLE Marie-Estelle, DA CUNHA Manuel, EON-TCHAVTCHAVADZE Rozenn, FERCHAUD François, GAIO Sandrine, GAULTIER Anthony, GAUTHIER Rozenn, JACQUES Gaylord, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LE JOLIFF HOMO Marine, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, MAINGUET Etienne, PAISANT Anicette, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VIGNAU-LAULHERE Hélène ;

Procurations de vote et mandataires : BLIN Stéphane ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, SOUQUET Éric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

Madame Catherine BONNAFOUS est nommée secrétaire de séance.

Mme Hélèna RIGAL, Responsable du service Ressources Humaines, Co-Directrice Générale des Services par intérim assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 24 juin 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N°9
Délibération n°2026-081. FINANCES : Décision Modificative n°2 - Budget Principal - Ajustement des crédits d'amortissements
Rapporteur : Etienne MAINGUET

VU le code général des collectivités territoriales,
VU les délibérations 2026-009 du 9 février 2026 et 2026-057 du 20 mai 2026,
VU l'avis favorable de la commission Ressources du 24 juin 2026,

CONSIDERANT que le BP 2026 a été préalablement adopté en Conseil Municipal,
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des modifications budgétaires pour ajuster les crédits alloués aux écritures d'ordre concernant les amortissements 2025 et provisionner ceux de 2026 comme ceci :

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20260701-2026081-DE

FONCTIONNEMENT	Montant	INVESTISSEMENT	
Dépenses		*Dépenses*	
023 – Virement en investissement	- 35 000 €		
042 - Amortissements + cessions	+ 35 000 €		
Recettes		*Recettes*	
		040 - Amortissements + cessions	+ 35 000 €
		021 - Virement du fonctionnement	- 35 000 €

Les crédits prévus en amortissements étaient inscrits au BP à hauteur de 404 991 €. Les écritures pour les amortissements à passer s'élèvent à un montant supérieur aux crédits prévus (418 117.18€), nécessitant un réajustement pour avoir les crédits nécessaires pour les amortissements 2025 et provisionner les amortissements 2026 estimés à hauteur de 20 000€, d'où un transfert de crédits du 023 Virement en investissement (virement d'équilibre du fonctionnement) vers le 042 Amortissements + cessions. Il s'agit d'écritures d'ordre, sans impact sur la Trésorerie et qui ne changent pas le total de la section. On retrouve « en miroir » ces écritures en recettes d'investissement au 040 Amortissements + cessions et au 021 Virement du fonctionnement.

Après en avoir délibéré par 22 voix POUR et 7 CONTRE (DEGUILLARD Julie, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUET Éric, TORTELLIER Laëtitia), **le Conseil municipal décide**
D'APPROUVER les modifications budgétaires au Budget Primitif 2026 du Budget Principal de la commune.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Benoît CLAUDON

THORIGNÉ-FOUILLARD ★ ILLE-ET-VILAINE ★

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard